

Services de garde

Ce profil a pour but d'offrir aux membres du SCFP des renseignements de base sur le secteur dans lequel ils travaillent, et ce, dans une perspective nationale. Vous trouverez tous nos profils sectoriels et de plus amples renseignements sur le site scfp.ca.

Les personnes que nous représentons dans les services de garde sont éducatrices à la petite enfance (EPE), assistantes, cuisinières et préposées à l'entretien ménager. Ces membres du SCFP sont regroupés dans des sections locales propres à leur secteur ou couvrant plusieurs secteurs. Les unités de négociation sont plutôt petites et les salaires peu élevés. Ces membres travaillent pour des organismes de bienfaisance, des organismes sans but lucratif dirigés par des bénévoles ou des parents, des commissions scolaires ou encore des employeurs à but lucratif.

- Nombre de membres travaillant dans les services de garde : 12 000
- Nombre d'unités de négociation : 83

Le SCFP représente plus de 2600 membres travaillant dans des centres de la petite enfance. Il représente aussi plusieurs éducatrices de la petite enfance dans d'autres secteurs. Au Québec, nous représentons 2020 éducatrices d'enfants d'âge scolaire qui travaillent pour les commissions scolaires. En Ontario, nous représentons près de 4500 EPE (en équivalents à temps plein) qui font partie du programme de maternelle à temps plein. En Colombie-Britannique, nous représentons 350 membres qui travaillent dans le programme d'apprentissage StrongStart qui prépare les enfants à la maternelle. Le SCFP représente environ 5000 éducatrices dans les municipalités ontariennes qui offrent leurs propres services de garde. Nous représentons aussi des travailleurs en garderie qui œuvrent dans les services de garde des collèges et des universités. Enfin, les employés de plusieurs agences multiservices qui offrent des services de garde sont représentés par le SCFP.

Au total, le SCFP représente environ 12 000 syndiqués qui œuvrent dans le secteur des services de garde ou qui offrent des services d'éducation à la petite enfance. Nos membres sont répartis dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, deux provinces très peu syndiquées dans ce secteur.

FINANCEMENT ET GOUVERNANCE

Le secteur des services de garde est caractérisé par la disparité des programmes offerts. Le financement fédéral versé aux provinces et aux territoires provient du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS).

Le financement provincial et territorial dans les services de garde a tendance à croître au fil des ans, mais ce financement public demeure faible et insuffisant. À l'extérieur du Québec, la principale source de revenus demeure les frais payés par les parents.

Huit provinces et territoires confient les services de garde à leur ministre de l'Éducation : Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Sept provinces offrent maintenant la maternelle à plein temps : Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon ont adopté une certaine forme de maternelle à temps plein. En Alberta, le gouvernement du Parti conservateur uni a annulé le projet de garderie à 25 dollars par jour du NPD pour revenir à un modèle mercantile. L'Ontario est la seule province à offrir la maternelle à temps plein pour tous les enfants de quatre ans.

Le gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique a pris des mesures louables pour mettre en place un système universel de garderies. Afin de favoriser le recrutement et la rétention d'éducatrices, il a annoncé des améliorations aux salaires, à l'éducation et à la formation.

Cinq provinces et territoires proposent un réseau limité de services de garde publics (municipaux ou scolaires) : l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador et les Territoires du Nord-Ouest. Cependant, en Ontario, à cause des coupures du gouvernement conservateur, plusieurs municipalités envisagent de transférer des places en garderie au privé. À Peterborough, le SCFP a réussi, grâce à une campagne, à convaincre le conseil municipal de garder les garderies municipales ouvertes.

La majorité des services de garde sont exploités par des organismes sans but lucratif. Plusieurs membres du SCFP du secteur travaillent avec un conseil d'administration composé de bénévoles. Ces conseils affichent un fort roulement, ce qui crée de l'instabilité. En outre, l'introduction de la maternelle à temps plein a imposé une pression énorme sur ces centres qui ont dû s'adapter à la demande.

Les services de garde à but lucratif, eux, gagnent du terrain dans l'ensemble du pays. Dans six provinces et territoires, ils exploitent plus de la moitié des places. Pour l'ensemble du Canada, c'est près de 30 pour cent des places en garderie qui sont offertes par des centres à but lucratif. En Ontario, le SCFP représente les 510 syndiqués de Kids & Company, une grande entreprise privée. En août 2018, le gouvernement conservateur de l'Ontario a annoncé qu'il supprimerait la « marge bénéficiaire maximale en pourcentage » des directives de financement des garderies. Cela signifie que davantage de fonds publics pourraient être investis dans des structures d'accueil à but lucratif, créant ainsi une pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail.

Enjeux

LA MARCHANDISATION DES SERVICES DE GARDE

Présentement, la logique du marché s'applique aux services de garde partout au Canada, sauf au Québec. Ils sont vus comme une simple marchandise et les parents, comme de simples consommateurs. Ceux-ci doivent « magasiner » une place parmi les offres de divers « fournisseurs » concurrents. Les gouvernements ont peu d'intérêt ou d'influence dans la manière dont les services de garde sont mis en place, maintenus ou prodigués.

Les pays qui fournissent des services de garde accessibles, abordables et de qualité sont ceux qui ne délèguent pas la prestation de ces services au marché. Ils adoptent plutôt un modèle financé, exploité et géré par l'État.

Les pays qui se fient au marché font plutôt piètre figure dans les études internationales. Les rapports de l'UNESCO, de l'OCDE et de l'UNICEF démontrent que le Canada dépense moins en services de garde que la plupart des autres pays.

Selon les études, les garderies sans but lucratif sont plus susceptibles d'afficher un meilleur ratio enfants-éducatrice, d'avoir un personnel et des dirigeants mieux formés et d'avoir un taux de perfectionnement professionnel plus élevé.

SYNDICALISATION

Les données de l'enquête *Oui, ça nous touche encore!*, réalisée en 2012, montrent que 21,5 pour cent des employés des services de garde se disent syndiqués. Ce taux de syndicalisation atteint 30 pour cent au Québec (la CSN, la Confédération des syndicats nationaux, domine le secteur) et 29,4 pour cent en Colombie-Britannique (le syndicat des fonctionnaires BCGEU représente la majorité de ces syndiqués). Le SCFP représente le plus grand nombre de syndiqués offrant des services de garde et d'éducation de la petite enfance en garderie et dans d'autres contextes.

Le taux de syndicalisation des employés des services de garde demeure faible. L'enquête *Oui, ça nous touche encore!* a fait ressortir plusieurs écarts entre les employés syndiqués et non syndiqués. Les milieux de travail syndiqués affichent un taux de rétention du personnel plus élevé, de meilleurs salaires et avantages sociaux, ainsi que de meilleures pratiques de travail.

SALAIRES

Sans financement public adéquat, les salaires et les conditions de travail des employés en garderie sont très faibles. Cependant, les syndiqués ont de meilleurs salaires et sont plus susceptibles de bénéficier d'avantages sociaux et d'un régime de retraite.

En 2012, le salaire horaire des employés d'une garderie syndiquée était supérieur, en moyenne, de 4,61 dollars à celui de leurs collègues d'une garderie non syndiquée (20,11 dollars contre 15,50 dollars). L'écart le plus marqué se trouvait en Ontario, où le personnel syndiqué gagnait en moyenne 23,06 dollars l'heure contre 15,77 dollars pour les non syndiqués.

COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu de graves répercussions sur la prestation des services de garde à l'enfance au pays. Au début, plusieurs provinces ont gardé les garderies ouvertes uniquement pour recevoir les enfants des travailleurs essentiels de première ligne. Les établissements ont rouvert leurs portes, avec un nombre de places nettement réduit, au fur et à mesure que les provinces ont procédé au déconfinement. Plusieurs garderies à but lucratif étant incapables de fonctionner avec un nombre de places limité, on a assisté à une aggravation de la pénurie de places. Le budget des garderies provient principalement des frais facturés aux parents; augmenter ces frais a souvent été leur seule option pour garder leurs portes ouvertes. Cette situation a mis en évidence la nécessité d'instaurer un réseau universel de garderies au pays.

Régimes de retraite

À l'extérieur du Québec et de la Colombie-Britannique, peu de syndiqués du secteur des services de garde disposent d'un régime de retraite. En Ontario et au Manitoba, nos sections locales ont réalisé certains progrès avec le Régime de retraite multisecteurs (RRMS). Un peu plus de 53 pour cent des membres du SCFP du secteur ont accès à un régime de retraite enregistré, et seulement 22 pour cent disposent d'un régime à prestations déterminées.

Négociations

Le SCFP a réussi à mettre en place des structures favorisant la coordination, la négociation et des campagnes plus efficaces dans le secteur des services de garde. En Nouvelle-Écosse, la plupart des travailleurs des services de garde sont membres de la même section locale. En Ontario, nos membres du secteur sont représentés au comité des employés des services sociaux. Ils appuient aussi la coalition provinciale pour les services de garde. À Toronto, nous avons une grande section locale qui regroupe 30 garderies et 350 membres. À Ottawa, une même section locale représente 300 employés dans 13 garderies et une table de négociations commune a été mise en place. En Ontario, les employés de la compagnie à but lucratif Kids & Company sont représentés par une section locale provinciale. Au Manitoba, une section locale représente 90 membres répartis dans cinq garderies. Enfin, bien que le SCFP représente peu de sections locales dans ce secteur en Colombie-Britannique, celles-ci participent à la négociation provinciale consacrée aux services communautaires. Néanmoins, à l'exception d'Ottawa, de Toronto et de la Colombie-Britannique, la négociation coordonnée est rare dans ce secteur.

Le secteur des services de garde sans but lucratif subit des pressions énormes. Plusieurs sections locales se font demander des concessions à la table de négociations, alors qu'il faudrait plutôt réaliser des gains significatifs. Les employeurs proposent des clauses de disparité de traitement pour les nouveaux employés et les employés occasionnels.

Campagnes

Le SCFP est un chef de file des campagnes de soutien aux services de garde qu'il mène en collaboration avec de nombreux groupes, dont *Un enfant, une place*.

En Colombie-Britannique, l'offre de places ne couvre que vingt pour cent des enfants. De nombreux parents n'ont pas de garderie ou doivent changer leurs enfants d'établissement dans la journée. Le SCFP y fait campagne pour la création d'un système sans accroc dans l'ensemble du système d'éducation public.

L'intégration des services de garde parascolaires au système scolaire par l'entremise d'un modèle à journée ininterrompue permettrait de rendre les services beaucoup plus accessibles, tout en offrant un système d'éducation préscolaire à valeur ajoutée d'excellente qualité.

Nous avons mis beaucoup d'efforts dans la lutte à la privatisation, en particulier dans les campagnes qui ciblent les grandes entreprises à but lucratif qui menacent le développement d'un réseau national de garderies publiques.

Le secteur des services de garde du SCFP participe à la campagne de défense des droits des migrants. Le SCFP reconnaît l'intersectionnalité entre le travail en service de garde et la nécessité d'offrir aux travailleurs migrants la résidence permanente et de meilleures conditions de travail.

À l'échelle provinciale, le SCFP a participé à des campagnes réclamant des hausses salariales en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Le secteur sans but lucratif est très fragile à travers une bonne partie du Canada. Enfin, à l'échelle locale, le SCFP a participé à plusieurs campagnes pour empêcher la fermeture de garderies.

Le SCFP continuera à œuvrer avec ses partenaires et ses alliés pour qu'un réseau universel de services de garde bien conçus et financés par l'État voie le jour.